

Niveau : 2nde

Discipline : GEOGRAPHIE

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



## **THEME 2: L'HOMME ET SON MILIEU EN COTE D'IVOIRE**

### **TITRE DE LA LEÇON 3: L'espace ivoirien : un environnement menacé**

#### **I. SITUATION D'APPRENTISSAGE**

Lors d'une conférence animée par un agent de la SODEFOR dans votre établissement sur les dangers des feux de brousse, le conférencier affirme que nous avons intérêt à protéger la forêt car sa destruction constitue une grande menace pour notre environnement et surtout notre bien-être. Tes amis de seconde et toi, intrigués par ces propos, décidez de mener des recherches pour connaître les facteurs de la destruction de l'environnement, analyser les dangers qui planent sur l'environnement et apprécier les actions des autorités et des populations pour préserver cet environnement.

#### **INTRODUCTION**

La Côte d'Ivoire est un pays à forte croissance démographique. Elle a connu ces dernières années un important développement économique. A l'opposé de ce développement, l'environnement, composé de l'espace naturel (milieu marin, atmosphérique, terrestre) et l'espace habité (urbain et rural), se dégrade et est menacé.

Quelles sont les causes à l'origine de la dégradation de l'environnement et les actions en faveur de sa préservation ?

Nous présenterons d'abord les facteurs de la dégradation de l'espace ivoirien, ensuite les menaces qu'il subit et enfin les solutions entreprises pour sa préservation.

#### **I/ DE MULTIPLES FACTEURS A L'ORIGINE DE LA DEGRADATION DE L'ESPACE IVOIRIEN**

##### 1- Une exploitation abusive de l'espace ivoirien

###### *a) Une agriculture et une exploitation forestière dévoreuses d'espace*

Les pratiques ou méthodes agricoles qui dégradent fortement notre environnement sont : l'agriculture sur brûlis, la pratique incontrôlée des feux de brousse, les cultures extensives, l'usage abusif des pesticides (produits destinés à éliminer les parasites animaux ou végétaux qui pourraient s'attaquer aux cultures) et les fortes doses d'engrais utilisées pour la mise en valeur de ces plantations.

A cela il faut ajouter la surexploitation forestière, les déclassements inappropriés et les infiltrations clandestines dans les forêts classées.

*b) l'orpaillage clandestin : une activité destructrice des sols et de l'eau*

Cette activité s'attaque au couvert végétal (destruction du couvert végétal, ouverture de piste, installation de campement), au sol (décapage du sol, trous creusés partout dans le sol, pollution du sol) et aux eaux (utilisation du mercure et autres produits chimiques)

*c) le braconnage intensif*

Des pratiques comme le braconnage (la chasse furtive et sans permission et intensive), la pratique incontrôlée des feux de brousse menacent l'espèce animale.

2- Des activités secondaire et tertiaire agressives

*a) Au niveau des activités secondaires*

Les facteurs de la dégradation de l'environnement urbain sont les concentrations d'usines près des lieux d'habitations avec les rejets des eaux usées, des fumées dans l'atmosphère ; les nuisances sonores; ....

*b) Au niveau des activités tertiaires*

Au niveau du secteur tertiaire, les activités qui dégradent l'environnement sont : Les activités commerciales génératrices de déchets (ordures près des habitations...), le transport polluant (gaz d'échappement, huile de moteur, bruits), le secteur informel (encombrement des rues, insalubrité, dépôt dans les rues des matériels roulants usés...).

3- Les facteurs naturels de la dégradation de l'environnement

L'érosion côtière, les inondations et leur corolaire de glissement de terrain constituent les causes naturelles de la dégradation de notre environnement.

4- L'urbanisation incontrôlée

Les villes se développent sans aucun respect des normes d'urbanisation : extension anarchique, occupation des sites impropres à l'habitation, l'insuffisance du drainage, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets...

**Activité d'application 1**

Identifie par une croix les causes de la dégradation de l'environnement

1	La pêche sélective	
2	L'agriculture sur brûlis	
3	Le braconnage intensif	
4	L'assolement	
5	L'utilisation abusive d'engrais chimiques et de pesticides dans l'agriculture	
6	La pollution de l'air par les usines	

**Correction Activité d'application 1**

1	La pêche sélective	
2	L'agriculture sur brûlis	X
3	Le braconnage	X
4	L'assolement	
5	L'utilisation abusive d'engrais chimiques et de pesticides dans l'agriculture	X
6	La pollution de l'air par les usines	X

## **II/ DES MENACES REELLES SUR LES MILIEUX NATUREL ET URBAIN**

### 1- Un milieu naturel fortement dégradé

Les menaces qui planent sur le milieu naturel ivoirien sont :

\* *la dégradation du couvert forestier* : En moyenne 400 000 hectares de forêt disparaissent chaque année. En 1956 la Côte d'Ivoire disposait de 12 millions d'hectares de forêt et en 1991 elle est passée à 3 millions d'hectares. Aujourd'hui cette superficie est estimée à moins de 3 millions d'hectares.

\* *l'appauvrissement des terres* : l'érosion des sols due à la disparition du couvert végétal et à l'exploitation abusive des terres entraînent son appauvrissement et la diminution de sa productivité.

\* *la perte de la biodiversité* : la déforestation, les feux de brousse, le braconnage vont entraîner la disparition de certaines espèces animales et végétales.

\* *l'érosion des côtes* : l'érosion côtière inhérente au relèvement du niveau de la mer est un réel danger pour le littoral ivoirien. C'est le cas du village de LAHOU-KPANDA qui a presque disparu. Ainsi, de nombreuses localités situées sur la côte.

\* *le bouleversement du calendrier agricole* : la déforestation et les émissions de gaz entraîne un dérèglement climatique qui agit sur les saisons et l'activité agricole

### 2- Un espace urbain en voie de pollution avancée

Les problèmes environnementaux en milieu urbain sont multiples.

- La production de bruits, d'eaux usées, de fumées toxiques et de déchets par les industries polluent les eaux, l'atmosphère et le cadre de vie.

- la prolifération des bidonvilles, l'insalubrité grandissante (l'amoncellement des ordures ménagères et détritiques de toutes sortes, la prolifération des dépôts sauvages et d'ordures ménagères, l'insuffisance de la collecte et du traitement des déchets, la prolifération de sachets d'emballage), les embouteillages, la pollution de l'air (la fumée des véhicules, les bruits assourdissants des maquis) sont la conséquence d'une urbanisation incontrôlée.

## **Activité d'application 2**

Coche en début de phrase, les affirmations vraies :

1-La déforestation est la disparition de la savane.

2- Les raisons de la régression de la population d'espèces animales et de végétaux sont l'agression du couvert forestier, le braconnage et les feux de brousse.

3- Les sols ivoiriens s'appauvrissent à cause de leur fertilité.

4-La destruction de la couche d'ozone a entraîné le réchauffement climatique.

## **Correction de l'activité d'application 2**

1-La déforestation est la disparition de la savane.

✓ 2-Les raisons de la régression de la population d'espèces animales et de végétaux sont l'agression du couvert forestier, le braconnage et les feux de brousse.

3- Les sols ivoiriens s'appauvrissent à cause de leur fertilité.

✓ 4-La destruction de la couche d'ozone a entraîné le réchauffement climatique.

### **III/ LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**

#### **1- Actions menées par l'Etat**

-La sensibilisation de la population à la prise de conscience environnementale

-l'élaboration d'un code de l'environnement

-la Réglementation de l'octroi des licences d'exploitation forestière et minière.

-La création ou le renforcement de structures de lutte pour la protection de l'environnement

Exemple : La SODEFOR (Société de développement des forêts) pour le reboisement, le CIAPOL (Centre Ivoirien Anti-Pollution) pour lutter contre les pollutions diverses, l'ANDE (Agence Nationale de l'Environnement)

-La création de réserves forestières et de parcs nationaux

-L'interdiction annuelle de pêche et/ou de chasse

-L'interdiction de pêche avec des produits chimiques

-La vulgarisation de la culture intensive

-La lutte contre les feux de brousse.

-L'obligation pour les usines de recyclage leurs eaux usées

-La Construction de centres de traitements des ordures ménagères et des déchets industriels

-La Création des espaces verts dans les centres urbains

-Le Renforcement du contrôle technique des véhicules (SICTA : Société Ivoirienne de Contrôle Technique des Automobiles)

-La Création des zones industrielles loin des résidences

-Le Ramassage systématique des ordures ménagères

## 2- La nécessité d'une prise de conscience de la population

La population ivoirienne doit prendre conscience des dangers que représente la destruction de l'environnement. Pour cela, elle doit changer de mentalité et de comportement vis-à-vis de son milieu de vie en luttant pour le garder sain. Ainsi, elle doit refuser :

- de déverser les eaux usées dans les rues
- de jeter les ordures dans les caniveaux et dans les rues
- de vivre à proximité des zones industrielles
- de construire sur les canalisations d'évacuation des eaux usées
- de détruire la forêt
- de procéder à l'exploitation illégale des minerais

Mais surtout de contribuer au financement de la lutte contre la dégradation de l'environnement en payant ses impôts (taxes de voiries, d'hygiène et d'assainissement, les taxes pour les pollueurs...)

### **Activité d'application 3**

Classe dans la bonne colonne les éléments ci-dessous :

Recyclage des eaux usées - création de parcs et réserves - construction de centres de traitement des ordures ménagères – création des zones industrielles hors des lieux de résidence – lutte contre les feux de brousse

Les actions en milieu naturel	Les actions en milieu habité

### **Correction de l'activité d'application 3**

Classe dans la bonne colonne les éléments ci-dessous :

Recyclage des eaux usées - création de parcs et réserves - construction de centres de traitement des ordures ménagères – création des zones industrielles hors des lieux de résidence – lutte contre les feux de brousse

Les actions en milieu naturel	Les actions en milieu habité
-création de parcs et réserves -lutte contre les feux de brousse	- Recyclage des eaux usées - construction de centres de traitement des ordures ménagères -création des zones industrielles hors des lieux de résidence

## CONCLUSION

Les activités économiques dégradent l'environnement en Côte d'Ivoire. Cette dégradation impacte la qualité de vie des ivoiriens. Conscient de cette situation, chacun de nous doit s'investir pour la sauvegarde de l'environnement.

### Activité d'intégration

En Côte d'Ivoire, les atteintes à l'environnement susceptibles de mettre en péril l'avenir même du pays sont en rapport direct avec la croissance économique et le développement urbain. Il s'agit, d'une part de la surexploitation des ressources naturelles : Forêt dense reculant à un rythme accéléré devant les plantations, déboisement des hauts bassins versants, érosion des sols dénudés sous l'action des pluies torrentielles ; d'autre part, l'urbanisation dont le rythme en Côte d'Ivoire figure parmi les plus rapides du monde, hypertrophie de la demande de charbon de bois (...) et même de la venaison, au point d'engendrer une véritable économie de pillage.

Elle engendre des pollutions résultant de la concentration des populations (Ordures ménagères, selles, eaux usées).

*Sawadogo (A), la planification du développement et de la gestion de l'environnement, séminaire national sur l'environnement et le développement. Abidjan, septembre 1998, p 3.*

**Venaison** : chaire de bête, viande de gibier.

### Consignes/questions

- 1- Dégage l'idée générale du texte.
- 2- Explique la phrase suivante : « En Côte d'Ivoire, ...le développement urbain. »
- 3- Penses-tu que l'environnement ivoirien a des chances de survie ? justifie ta réponse.

## **TRAITEMENT DE L'ACTIVITE D'INTEGRATION**

- 1- Le texte met en évidence les facteurs de dégradation de l'environnement ivoirien.
- 2- Explication de la phrase soulignée du texte : En Côte d'Ivoire, les atteintes à l'environnement susceptibles de mettre en péril l'avenir même du pays sont en rapport direct avec la croissance économique et le développement urbain.

Dans ce passage, deux facteurs sont à la base de la détérioration à l'environnement. Il s'agit de la croissance économique et du développement urbain.

Parlant de la croissance économique, les activités exercées pour le développement économique de la Côte d'Ivoire sont en grande partie des facteurs de dégradation de l'environnement. En effet, les activités telles que l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'industrie, le transport contribuent énormément à la destruction de l'environnement. Car, elles produisent du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et des gaz à effet de serre qui détruisent la couche d'ozone. De plus, la pratique de l'agriculture participe au déboisement du couvert végétal et de la disparition des espèces animales. Enfin, les déchets industriels contribuent à la destruction des ressources naturelles.

S'agit du développement urbain, la Côte d'Ivoire enregistre un phénomène d'urbanisation important. Cette croissance des villes a des répercussions sur l'environnement. En effet, les villes s'agrandissent au détriment de la végétation. Outre, la destruction de la végétation, les villes produisent des déchets de toutes sortes qui impactent négativement l'environnement.

- 3- Oui, je pense que l'environnement ivoirien a des chances de survie. En effet, l'Etat est le premier gestionnaire de l'environnement. A ce titre, il doit met en place un certain nombre de mesures pour la survie de ce patrimoine public. Nous pouvons citer entre autres :
  - La sensibilisation de la prise de conscience environnementale ;
  - Le renforcement des moyens et des capacités des structures en charge de la gestion de l'environnement comme le Centre Ivoirien Anti-Pollution (CIAPOL), l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) ;
  - Le respect du code de l'environnement ;
  - L'application du principe « pollueur-payeur » ;
  - La création des parcs et réserve ;
  - L'interdiction annuelle de la pêche et de la chasse ;
  - L'interdiction de pêche avec des produits chimiques ;
  - Le recycle des eaux usées
  - La construction des centres de traitement des déchets ménagers et industriels ;
  - La création des zones industrielles loin des résidences
  - Le ramassage systématique des ordures
  - Le renforcement du contrôle technique des véhicules.

## **SITUATION D'ÉVALUATION 1**

Des élèves de seconde de votre établissement organisent une excursion dans la forêt classée du Goin Débé. Ils constatent la destruction de la forêt par les riverains pour faire des plantations d'hévéa. « Cette forêt est aussi le lieu d'une intense exploitation forestière. Si rien n'est fait elle disparaîtra dans les prochaines années » déclare le guide inquiet.

### **Consignes/Questions**

1. Dégage l'idée générale de ce texte.
2. Explique le passage suivant du texte « Cette forêt est aussi le lieu d'une intense exploitation forestière. Si rien n'est fait elle disparaîtra dans les prochaines années ».
3. Penses-tu que l'on peut un jour reconstituer le couvert forestier en Côte d'Ivoire ? Justifie ta réponse.

### **Situation d'évaluation complexe**

Dans le cadre de vos recherches sur l'homme et son milieu en Côte d'Ivoire, tes camarades et toi découvrez dans des livres un nombre de documents dont les plus pertinents sont les suivants :

#### Document 1

La disparition rapide du couvert forestier représente un problème environnemental majeur pour la Côte d'Ivoire. En effet la forêt ne couvre plus aujourd'hui que 3 millions d'hectares (estimation 1991), contre 9 millions en 1965 et 12 millions d'hectares en 1956.

Cette évolution inquiétante s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs(...). Un corolaire de déforestation est la perte de la biodiversité. On estime actuellement que 45 espèces animales 50 espèces végétales sont menacées de disparition. La régression de la population de nombreuses espèces est accentuée par le braconnage intensif et la pratique incontrôlée des feux de brousse.

La dégradation de l'environnement urbain est un autre problème majeur de la Côte d'Ivoire puisqu'il concerne plus de la moitié de la population. Les problèmes urbains résident dans l'insuffisance du drainage, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets ainsi que la pollution, les bruits, l'occupation de sites impropres à l'habitation...

**Source** : Plan d'action environnemental de la Côte d'Ivoire, 1996-2010, Tome II, in **Apprendre par l'exercice, Histoire-Géographie**, 2<sup>nd</sup>e, 2010, Sud Edition, pp.56

#### Document 2 (Situation d'évaluation)

Préoccupé par les feux de brousse qui dévastent forêts, plantations et champs dans ta région, tu prends part à l'organisation de « La semaine de l'environnement » qu'organise la mutuelle de développement de ton village. Dans son allocution d'ouverture, le sous-préfet invité pour la circonstance affirme : « Nous sommes tous responsables en partie des menaces qui pèsent sur notre environnement ».

#### Consignes/questions

- 1) Identifie le problème commun à ces deux documents.
- 2) Explique l'affirmation du sous-préfet.



- 3) Les calamités naturelles (l'érosion côtière, la sécheresse, les inondations...) ne sont-elles pas les principaux facteurs de la forte dégradation de notre environnement ? Justifie ta réponse.

Critères	Points
C1 : Identification correcte du problème posé	01
C2 : Explication pertinente du passage de l'auteur	02,5
C3 : Appréciation pertinente et cohérente	02,5
C4 : Justesse des informations	01

### **Correction de la situation d'évaluation complexe.**

- 1) Il s'agit de la dégradation de l'environnement en Côte d'Ivoire.
- 2) Cette affirmation du sous-préfet met en relief la responsabilité de tous (hommes et femmes) face aux menaces de notre environnement. En effet les feux de brousse sont provoqués par les paysans qui pratiquent l'agriculture sur brûlis, les jeunes qui s'adonnent à la chasse et même les fumeurs de cigarettes qui jettent leurs mégots en brousse. A cela, on peut ajouter les défrichements extensifs, l'utilisation abusive des produits chimiques (engrais, pesticides...), les ordures ménagères qui envahissent les principales artères des villes et villages.  
Tout ceci impacte notre environnement à travers les nombreuses maladies (le paludisme, le choléra, la dysenterie, la fièvre typhoïde...), le réchauffement climatique, la pauvreté des sols, la disparition de la faune et de la flore...
- 3) Les calamités naturelles font toujours partie du fonctionnement de notre cadre de vie. Certes, elles modifient notre environnement mais à un rythme moins accéléré. Par contre, l'homme avec son corolaire d'explosion démographique agit fortement sur l'environnement. Il le modifie à travers l'urbanisation éclatée, l'exploitation forestière à grande échelle, l'agriculture extensive, les infrastructures routières et industrielles en pleine construction, les feux de brousse persistantes malgré les sensibilisations, l'exploitation minière anarchique etc.  
En définitive, même si les calamités naturelles constituent des facteurs modifiant l'environnement, l'homme demeure le principal agent destructeur de l'environnement à travers ses nombreuses activités.

## DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

### **Document 1**

La disparition rapide du couvert forestier représente un problème environnemental majeur pour la Côte d'Ivoire. En effet, la forêt ne couvre plus que 3 millions d'hectares (estimation 1991), contre 9 millions en 1965 et 12 millions d'hectares en 1956.

Cette évolution inquiétante s'explique par la conjoncture de plusieurs facteurs (...). Un corollaire de la déforestation est la perte de la biodiversité. (...). On estime actuellement que 45 espèces animales et 50 espèces végétales sont menacées de disparition. La régression de la population de nombreuses espèces est accentuée par le braconnage intensif et la pratique incontrôlée des feux de brousse.

La dégradation de l'environnement urbain est un autre problème majeur de la Côte d'Ivoire puisqu'il concerne plus de la moitié de la population.

Les problèmes urbains résident dans l'insuffisance du drainage, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets ainsi que la pollution, les bruits, l'occupation de sites impropres à l'habitation...

**Source :** Plan d'action environnemental de la Côte d'Ivoire, 1996-2010, Tome II, in **Apprendre par l'exercice, Histoire-Géographie**, 2<sup>nde</sup>, 2010, Sud Edition, pp.56

## **Document 2**

Notre environnement est malade de ses agressions perpétrées par les hommes sous diverses formes. Aujourd'hui, l'air est pollué, l'eau l'est également, les feux de brousse, le développement de l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation forestière pour le bois de chauffe et le charbon ont réduit considérablement à environ 3 millions d'hectares le couvert forestier national évalué à 16 millions avant l'indépendance. L'industrialisation qui apparaît comme une étape décisive dans le processus de développement économique et social d'un pays produit elle aussi des effets néfastes sur l'environnement (...).

Dans ses stratégies de lutte contre la dégradation de l'environnement, le ministre (...) envisage la sensibilisation, la plantation de bois à croissance rapide. Il a par ailleurs demandé que le butane faitout soit accessible au grand public (...).

Au niveau des villes le ministre a approché les industriels pour aider au financement de la construction de latrines publiques, à fournir des poubelles pour une meilleure gestion des ordures ménagères, à trouver une solution aux déchets industriels, à la canalisation pour l'évacuation des eaux usées.

**Source :** GOORE Bi (H) in **Fraternité Matin**, N°10 409 du 15 juillet 1999, p.8

## **Document 3**

Ces problèmes, identifiés lors de la préparation du PNAE et analysés dans le livre blanc de l'environnement, concernent :

La disparition rapide du couvert forestier qui représente un problème environnemental majeur pour la Côte d'Ivoire. En effet, la forêt ne couvre plus, aujourd'hui, que 3 millions d'hectare (estimation 1991), contre 9 millions en 1965 et 12 millions d'hectares en 1956.

Cette évolution inquiétante s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs : la dynamique de l'agriculture extensive basée sur la technique des cultures sur brûlis, l'exploitation forestière, les prélèvements de bois la cuisson des aliments, la pression démographique et les infiltrations clandestines dans les forêts classées. Un corollaire de déforestation est la perte de la biodiversité (..) on estime actuellement que 45 espèces animales et 50 espèces végétales sont menacées de disparition. La régression de la population de nombreuses espèces est accentuée par le braconnage intensif et la pratique incontrôlée des feux de brousse(...).

La dégradation de l'environnement urbain est un autre problème majeur de la Côte d'Ivoire puisqu'il concerne plus de la moitié de la population.

Les problèmes urbains résident dans l'insuffisance du drainage ; de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets ainsi que la pollution, le bruit, l'occupation des sites impropres à l'habitation....

Pollution, pertes et nuisances résument les problèmes environnementaux des secteurs de l'industrie, du transport et de l'énergie qui ont des relations étroites avec l'environnement global : effet de serre, pollution des océans, appauvrissement de la couche d'ozone.

Plan d'action environnementale de la Côte d'Ivoire : 1996-2010 tome II, document final pp 9-10.

#### **Document 4**

Le vrai développement, le développement durable repose en effet sur un juste équilibre entre la population, le développement, l'exploitation des ressources et la protection de l'environnement.

La gestion rationnelle commence par une nouvelle perception du développement et de l'environnement, une meilleure information et une formation des partenaires aux actions environnementales devient un préalable à la protection de l'environnement(...)

A chaque problème, sa solution spécifique. Dans les détails :

au niveau des activités agricoles et des ressources forestières : agriculture intensive, élevage moderne, gestion et réhabilitation des forêts denses et des aires protégées ;

au niveau des activités industrielles et artisanales : création des zones industrielles et artisanales, traitement des déchets, recyclage des eaux usées ;

au niveau du cadre de vie, dans le domaine de l'assainissement : collecte, éliminations des ordures ménagères, gestion rigoureuse des déchets industriels.

La finalité c'est rendre l'environnement et le développement complémentaire. A ce niveau, l'école a une place de choix pour préparer le citoyen de demain à bien connaître son environnement pour mieux gérer aujourd'hui et demain.

*DOBE Logon, les principaux problèmes de l'environnement en Côte d'Ivoire, pp, 9-13.*

#### **DOCUMENT 5**



Déchets ménagers dans la ville d'Abidjan sur la route de Dabou



Tas d'immondices à Dabou